



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2022_8_1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORADOUR**

Date de la convocation :
11 août 2022

Date d'affichage :
11 août 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 9
- Présents : 7
- Votants : 7

Nombre de conseillers

- Pour : 7
- Contre :
- Abstention :

OBJET : Aide financière exceptionnelle administrés

Séance du 18 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 18 / 08, à 18h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, Mme MONToux Carole, M. SICARD Éric.

Excusé(s) : M. SYLVESTRE Thierry

Absents : M. SYLVESTRE Erwan

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire informe l'assemblée,

Qu'une demande d'aide financière alimentaire lui ait été adressé par Monsieur et Madame Bruchet Hubert et Nicole, car ayant fait une demande de prêt pour l'achat d'un véhicule, la société de crédit leur a prélevé deux mensualités en une seule fois, soit deux fois 500 euros. Compte tenue que leur retraite est faible, leur compte bancaire est à zéro et ils ne peuvent plus se nourrir jusqu'au prochain versement de leur retraite, soit le 10 septembre. Aussi, le Maire a convoqué la commission aide sociale. Celle-ci a décidée de leur attribuer une aide financière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve cette aide, et décide de verser la somme de 300 euros maximum en bon d'achat alimentaire de 50 euros.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

